## Accusé de Réception

Il vous est délivré un accusé de réception suite au dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale. Il concerne le projet Elevage volailles à La Baume-Cornillane sur la commune principale La Baume-Cornillane 26120.

Ce projet est porté par le pétitionnaire suivant : EARL PEYRARD.

Votre dossier a été transmis le 27/01/2025 à 19h10 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

La référence de votre dossier est : B-250127-163519-398-009

Le code postal de l'AIOT (commune principale) est : La Baume-Cornillane 26120

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.